

## Réouverture prochaine du cinéma

Plus de 150 Cotignacéens se sont mobilisés le 28 février pour participer au Grainage à la réunion publique annonçant la prochaine réouverture du cinéma.

Depuis fin janvier les projections étaient interrompues suite aux difficultés de l'Association Polymages, qui a dû cesser ses activités. Ainsi s'est achevé « un projet de territoire » dont le financement a fait défaut.

Comme l'a souligné M. le Maire en introduction, la Municipalité de Cotignac a toujours entretenu un lien culturel fort avec le cinéma, dont la salle « Marcel Pagnol » et les installations (numérique, 3D) qu'elle a réalisées sont la preuve, autant qu'une exception pour une commune de 2 400 habitants. De même avec le festival « Les Toiles du Sud » auquel le cinéma est rattaché.

Depuis sa création, notre cinéma fréquenté par plus de 3 000 personnes a contribué fortement à l'animation de Cotignac. La moyenne de fréquentation des salles de cinéma en milieu rural est de 14 personnes/séance. Mais à Cotignac, elle a varié au cours des dernières années entre 18 et 22. Depuis 2009, ont été vendues 450 cartes de membres, totalisant 1 500 rechargements. Le Festival des Toiles du Sud a réuni entre 200 et 300 personnes par soirée.

La source des difficultés rencontrées par l'Association Polymages étant extérieure à la Commune, M. le Maire s'est réjoui de la reprise prochaine de cette activité culturelle, par un nouvel acteur local, l'association « Cotignac-Cinéma » qui partage sa détermination à en assurer la pérennité.

L'association « Cotignac-Cinéma » sera présidée par Cécile Marty ; Brigitte Huet, Bernadette Chouard et Thierry Laurence en seront respectivement la vice-Présidente, la Secrétaire et le Trésorier. Elle recrutera Stéphane Corréa en qualité de Directeur dès que les nouveaux statuts seront approuvés par la Sous-Préfecture, ainsi que l'agrément accordé par le Centre National du cinéma (CNC). Depuis 9 ans, c'est à lui que Cotignac doit la chance de voir dans les délais les plus brefs, des films de grande qualité ; le label « art et essai » a été attribué à la salle compte tenu de sa programmation exigeante et diversifiée. Le public lui a témoigné sa reconnaissance en l'applaudissant chaleureusement. Au nom de « Cotignac-Cinéma » Cécile Marty a remercié M. le Maire et la Municipalité pour le soutien qu'ils apportent au cinéma et au Festival.

La tâche n'est cependant pas facile. Elle exige un engagement permanent de la nouvelle équipe, l'implication des élus, la fidélisation des spectateurs ; c'est dire la mobilisation de toutes les bonnes volontés. L'association sera de taille humaine ; elle aura une forte présence dans le village par ses contacts avec toutes les associations et pérennisera les actions initiées par Stéphane Corréa et / ou des acteurs locaux : cinéchanges, festival de films culturels, retransmission une fois par mois de spectacles en différé du Royal Opera House, actions auprès de la jeunesse ... Elle ne gèrera que le cinéma à Cotignac et le festival des Toiles du Sud. Par contre, elle entend faire bénéficier largement de sa programmation d'autres communes du canton (Entrecasteaux, Carcès, Correns, Vins, Le Val, Montfort, Brignoles...), voire au-delà.

Il sera procédé à un échange standard des cartes, et à la délivrance d'invitations en fonction du nombre de places résiduelles sur les cartes de Polymages :

- de 1 à 3 : 1 invitation
- de 4 à 6 : 2 invitations
- de 7 à 10 : 3 invitations

Le nombre de séances hebdomadaires sera porté de 5 à 6 (jeudi, vendredi 2 séances, dimanche 2 séances, et lundi). Le prix des places très légèrement augmenté et fixé en plein tarif à 6,00€ pour les adultes. Les horaires seront modifiés et avancés à 20h30 au lieu de 21h00 au moins pour les séances des lundi et jeudi, pour tenir compte de la demande de nombreux spectateurs. Cette question ne faisant pas l'unanimité, il y aura probablement des ajustements à l'usage et selon la fréquentation.

Des réponses ont été apportées aux nombreuses questions du public :

- l'équipe espère une reprise des projections fin mars /début avril, une fois les formalités accomplies et l'agrément reçu. Un mini festival de films sera organisé le 1<sup>er</sup> week-end d'avril pour la réouverture.
- les films en V-O, sous-titrés en français seront naturellement à l'affiche ; les films V-O en français, sous-titrés anglais qu'apprécieraient plusieurs de nos résidents étrangers sont par contre techniquement et économiquement difficiles à obtenir.
- afin d'optimiser la fréquentation du cinéma, gage de sa pérennité, l'on poursuivra et approfondira la diversification entreprise, en accueillant les activités de ciné débats telles « Cinéchanges » actuellement et en développant les sessions de films à thèmes. A titre d'exemple, celle des films culturels, Cotignac abritant deux établissements religieux qui reçoivent jusqu'à 140 000 pèlerins et visiteurs chaque année, avait été très appréciée en 2014. D'autres thèmes méritent d'être explorés : opéras et ballets, policiers, cinémas des pays dits émergents ...

Une centaine de bulletins de membres bienfaiteurs a été distribuée en fin de présentation. Ils ont été insuffisants pour répondre à l'enthousiasme et à la générosité des Cotignacéens qui ont ainsi prouvé leur attachement au cinéma. L'appel de fonds a recueilli dans l'instant, tant en cotisations qu'en participations de soutien, près de 2 000€.

Rappelons que les cartes de membres bienfaiteurs sont disponibles en ligne sur le site de la mairie et en version papier à l'Office de Tourisme qui peut recevoir les cotisations et toutes dotations de soutien à Cotignac-Cinéma, dont il sera bien évidemment délivré un reçu, pour valoir au plan du constat et éventuellement en avantage fiscal, ce que de droit. Il sera rendu compte auprès des instances habituelles de l'utilisation de ces fonds et établi un suivi mensuel de leur gestion à l'attention de la Municipalité.